

LIBERTE
DE CIRCULATION

EGALITE
DES DROITS

FRATERNITE
FRANÇAIS—IMMIGRES



Dossier
ROUGE

N° 15 10 FF
4e trimestre 85



LCR

Sommaire

Riposter à la montée du racisme	p. 3
Histoire de Beurs	p. 4
La jeunesse contre le racisme	p. 5
L'immigration d'hier et d'aujourd'hui.....	p. 6
Une urgence : rétablir la vérité	p. 7
On a déposé la valise du retour.....	p. 8
Les inégalités légales	p. 9
Vers l'égalité des droits	p. 10
Le sombre visage de la réaction.....	p. 12
Actes et crimes racistes	p. 13
La gauche : des promesses à la réalité	p. 14
La gauche : antiracisme de façade ?	p. 15
Les projets de la droite	p. 16
Les syndicats face à l'immigration	p. 17
Construire un mouvement antiraciste permanent	p. 18

ABONNEMENT A DOMICILE		
	FRANCE DOM TOM	ETRANGER
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numeros hors serie de Critique communiste	450 F	500 F
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numeros	160 F	
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numeros	150 F	170 F
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numeros	65 F	75 F
5. INPRECOR 1 an = 25 numeros	250 F	250 F
Abonnements par avion : nous consulter		

Nom -----
 Prénom -----
 Adresse -----

 Formule choisie ----
 Règlement à l'ordre de PEC,
 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil
 Tél : 859 00 80



Riposter

à la montée du racisme

Les scores du Front national atteignent de 9 à 17% ; les slogans racistes de sinistre mémoire fleurissent sur les murs ; les hommes politiques font assaut d'une démagogie nationaliste et xénophobe qu'on pensait définitivement enterrée depuis la chute du III^e Reich.

La campagne de l'extrême droite et de la droite, maniant le slogan imbécile et mensonger « 2 millions de chômeurs, c'est 2 millions d'immigrés en trop », a rencontré un succès certain, se nourrissant du désarroi, de l'absence de perspectives face à la crise économique, des reculades de la gauche et de son échec face aux espoirs placés en elle.

Quand on doit subir chômage, baisse de salaire, insécurité permanente face à l'emploi et à l'avenir, on adhère plus facilement à un discours, aussi irrationnel soit-il, désignant un bouc émissaire commode : l'étranger.

Car le racisme en France est tout entier dirigé contre l'immigration, et tout particulièrement l'immigration maghrébine, celle qui fut massivement utilisée par le patronat dans les années soixante pour son profit. Un racisme latent (et parfois explosif) a toujours existé à son égard, que ce soit à cause de la guerre d'Algérie et du complexe du colonisateur vaincu, que ce soit à cause du rôle de « travailleur inférieur » placé aux emplois les plus durs, les plus dangereux et privé de droits, qui fut le lot de l'immigration durant ces années. L'immigration était « tolérée » malgré tout, tant qu'elle était vécue comme temporaire et tant qu'elle se faisait oublier. A partir du moment où elle a décidé par la force des choses de rester et s'est mise à revendiquer des droits égaux aux nationaux, l'immigration a commencé à gêner sérieusement les possédants.

Le racisme s'est avéré une fois de plus la recette habituelle de dévoiement des conflits de classe, tournant les travailleurs les uns contre les autres. La gauche a apporté sa pierre à l'édifice.

Parce qu'ils sont nés en France, les Beurs ne peuvent accepter cette histoire, celle des patrons et de la France conservatrice, blanche et réactionnaire.

Ils ont imposé leur Histoire, celle de l'égalité et de la volonté d'insertion sans reniement dans cette société de rejet, d'agressions, de crimes racistes dont ils sont les premières victimes.

C'est cette lame de fond qui a permis la première marche, puis la deuxième — car les Beurs refusent toute concession sur le terrain du racisme —, puis l'extension à l'ensemble de la jeunesse et la Concorde du 15 juin.

L'antiracisme s'est renouvelé, étendu, rajeuni et porte en lui fondamentalement une exigence radicale, celle de l'égalité des droits symbolisée par le droit de vote pour les immigrés, la rupture avec des décennies d'humiliation et de surexploitation.

La course de vitesse engagée a un enjeu précis : soit le retour à la réaction, au racisme institutionnel, au rejet de « l'étranger », à l'affirmation de la supériorité d'une culture et d'une nation, à la division profonde des rangs ouvriers et jeunes qui permettra une régression généralisée et une répression sans précédent comme l'Histoire en a déjà connue.

Soit la levée en masse, permanente et efficace de l'antiracisme, la convergence réelle entre les immigrés, les Beurs, la classe ouvrière française, la jeunesse et l'ensemble du mouvement ouvrier, imposant dans l'unité l'égalité des droits et créant un rapport de forces capable d'inverser le cours des choses.

Histoire de Beurs

Les Beurs sont entrés dans l'histoire

Kamel, Saïd, Moussa, Youcef... L'été 1983, c'est l'été meurtrier. Des agressions en série font suite au déclenchement des campagnes racistes de l'extrême droite lors des élections municipales de mars. Toumi Djaïdja, président de l'association « SOS-Avenir Minguettes » (banlieue lyonnaise) en fera partie. Avec les jeunes de sa cité, il décidera de réagir. Sur son lit d'hôpital, blessé par un flic, il lancera l'idée d'une grande marche antiraciste qui traverserait la France. L'idée fait tilt : pendant l'été, des tas de contacts sont pris.

15 octobre 1983 : départ des marcheurs de Marseille. Départ et pari difficile : la haine raciale est là, et vouloir la battre en brèche semble difficile pour une poignée de jeunes. Même isolés, les marcheurs décident de persévérer.

Marseille, Avignon, Lyon, Mulhouse, Lille, Amiens, Paris... Pari réussi. « La chasse est fermée. Rengainez on arrive », les marcheurs arrivent le 3 décembre à Paris devant un cortège de 100 000 personnes. En un mois et demi de marche, ils ont créé une formidable dynamique : des associations de jeunes, des tas d'individus, des organisations humanistes, politiques, syndicales, des personnalités politiques, artistiques les ont rejoints.

Cette marche a marqué un tournant. Avec leur insolence et leur force, une quinzaine de jeunes issus de l'immigration ont répondu à l'omniprésence de Le Pen. Une force s'est constituée pour imposer le droit des jeunes issus de l'immigration à vivre en France dans le respect et la dignité. Cet élan a permis la création de dizaines d'associations, de comités de jeunes, de collectifs unitaires. Ce n'était qu'un début...



La ruée vers l'égalité

« La France c'est comme une mobylette, pour avancer, il lui faut du mélange. » C'est ainsi que Convergence 84 répond à la situation fin 1984 : Toumi Djaïdja, le marcheur des Minguettes, est en prison ; un ouvrier turc est assassiné par son patron à Epône, un fan d'Hitler en tue froidement deux autres à Châteaubriand ; le droit au regroupement familial est remis en cause par le gouvernement... Après le succès de la marche des Beurs en décembre 1983, une deuxième marche s'impose donc. En octobre, des groupes de jeunes partent de Marseille, Strasbourg, Dunkerque, Brest et Toulouse, ils revendiquent le droit de « vivre égaux avec nos ressemblances quelles que soient nos différences ».

Chaque étape des « rouleurs » donne l'occasion d'organiser la mobilisation : des fêtes, des manifestations, des discussions sont reprises en charge par les jeunes, leurs associations, et les organisations syndicales, politiques, humanistes, antiracistes.

Le 1^{er} décembre, les groupes de mobylettes convergent sur Paris. Des milliers de jeunes les rejoignent également. Deux exigences sortent de ce cortège multicolore : « Libérez Toumi », « Droit de vote pour tous les immigrés ». Elles symbolisent l'égalité des droits politiques, l'égalité des droits face à la justice qu'il faut imposer.



La jeunesse contre le racisme

Touche pas à mon pote

1^{er} décembre 1984 : à la manifestation de Convergence 84, une petite main fait son apparition. « Touche pas à mon pote », dit-elle. Fin de la manif, fin du discours de Farida Belghoul, dirigeante de Convergence. Puis, plus rien. Pourtant le racisme est toujours là avec ces agressions et ses droits bafoués pour les immigrés. SOS-Racisme prend alors le relais et propulse la petite main, bien aidé par les médias.

Quelques semaines suffisent aux lycéens pour s'en emparer et faire leur première action contre le racisme : « s'afficher antiraciste » et agir. La main se balade en Europe, entre dans les entreprises, crève l'écran.

Partout elle provoque réactions et discussions. Le Pen sent le monopole du discours sur l'immigration lui échapper... Il est moins arrogant en sentant cette force montante s'opposer à lui. De la centaine de milliers de manifestants présents aux côtés des Beurs en décembre 1983, on passe au million de porteurs de badges.

Ni gadget, ni mode, la main permet de franchir un bond en avant : derrière la vente et le port du badge, il y a une volonté affirmée de vivre ensemble, de refuser le racisme. Des comités se créent dans cet élan, agissent. SOS appelle en mars à la grève en réaction au crime raciste d'Azziz Madak à Menton. Appel reçu : des lycéens débrayent et descendent dans la rue, des travailleurs cessent le travail.

Le 15 juin 1985, la France des potes se retrouve à la Concorde pour le grand concert de SOS : 300 000 personnes sont là. C'est la plus grande concentration de jeunes, pour un motif politique, que la France connaisse depuis une dizaine d'années. Alors « Bof » ou « Pote Génération » ?



Autonomie et égalité

La marche des « Beurs » de décembre 1983 avait largement surpris : les jeunes issus de l'immigration, considérés comme des délinquants et rejetés dans les cités-ghettos, faisaient la une de l'actualité en imposant la première réaction aux odieuses campagnes racistes de Le Pen et Cie. Ces campagnes les visaient particulièrement : des dizaines de jeunes, parce qu'ils étaient frisés et basanés, avaient été victimes des beaufs et des flics nerveux.

Dans un climat particulièrement hostile, la marche a révélé un mouvement profond, durable : les enfants d'immigrés, moins silencieux et soumis que leurs parents, se révoltent. Ils se donnent les moyens d'agir en se fixant un objectif audacieux : ne pas vivre dans l'ombre et le mépris comme la première génération, mais acquérir un espace pour vivre avec leur culture, leur couleur de peau et leur nom ; vivre avec ceux avec lesquels ils ont grandi dans les cités et les écoles. Des tas d'associations de jeunes apparaissent alors dans les HLM et les cités de transit : Gutenberg à Nanterre, l'ARAJ à Aulnay, SOS ça bouge à Bondy, Grain magique à Saint-Etienne... Il y a aussi les journaux, les radios, les groupes de musique ou de théâtre qui sont l'expression de cette génération.

Les associations, selon leur expérience, tentent de répondre aux problèmes rencontrés par les jeunes quotidiennement : justice, police, travail, logement, loisirs, école, droits politiques, culture... Pendant que les jeunes de Gutenberg prennent en charge l'avenir des familles

« logées » depuis des années dans leur cité de transit insalubre, l'ANGI héberge les jeunes fugueuses. Chakchouka met en scène la vie des jeunes au travers de ses pièces. Les femmes d'origine maghrébine sont particulièrement actives, soit en créant leurs associations autonomes, soit en occupant une place centrale dans les groupes mixtes.

Les premières assises de ces associations de jeunes se tiendront à Lyon en juin 1984. 52 associations débattront et prouveront ainsi leur vitalité. Leurs expériences tellement diversifiées et leur relatif isolement, quelques mois après le succès de la première marche, rendront difficiles les discussions sur les perspectives. C'est pourtant autour de la préparation d'initiatives communes, répondant à la montée du racisme, qu'elles pouvaient prouver leur utilité et avancer dans leur coordination permanente pour construire un vaste mouvement de la jeunesse.

Il existe aujourd'hui environ 400 associations de jeunes. Elles représentent sans aucun doute une force de mobilisation incontournable : ce sont elles qui réagissent à chaque agression dans leur ville, qui défendent les jeunes en prison, etc. Elles ont pris leur place dans les cités, en profondeur, même si leurs difficultés de centralisation ont permis à d'autres d'être à l'initiative des mobilisations nationales : Convergence 84, SOS-Racisme... Maintenant, il est décisif que les associations, à la tête desquelles on retrouve les premiers concernés, prennent toutes leurs places dans ce mouvement qu'elles-mêmes ont impulsé en décembre 1983.

L'immigration d'hier et d'aujourd'hui

Pour la bourgeoisie et les hommes politiques qui la représentent, l'immigration est le produit de la générosité des pays riches offrant travail, logement et moyens de vivre aux victimes du sous-développement. En conséquence, l'accueil ne poserait pas de problème lorsque tous les bras sont les bienvenus ; par contre, en période de chômage et de crise économique, il devient impossible de poursuivre cette œuvre de bienfaisance.

Hypocrisie, cynisme, mensonges pour masquer la raison fondamentale de l'immigration, celle qui guide l'ensemble du système dans lequel nous vivons : la recherche du profit maximum.

La vérité est bien entendu tout autre.

Le pillage du tiers monde

La bourgeoisie des pays riches a d'abord envahi les autres pays, au nom de l'expansion de la brillante civilisation occidentale, pour piller les richesses naturelles, asservir les populations et imposer son ordre économique international.

Ils ont ainsi déstructuré les équilibres économiques de ces pays, leur imposant la monoculture à grande échelle des produits dont les métropoles avaient besoin (riz, café, sucre, banane par exemple...), réalisant pour eux le profit maximal et entraînant les peuples dominés dans une misère qui conduisit des milliers de paysans sans ressources grossir les rangs des chômeurs dans les grandes villes et s'entasser dans les bidonvilles. Avec la crise économique, ces pays sombrèrent dans la misère la plus noire, accablés de dettes monumentales, gouvernés la plupart du temps par des régimes à la solde des pays dominants.

Non ! Les pays riches n'aident pas les pays pauvres ! Ils les exploitent pour leur seul profit ! Il n'y a ni fatalité, ni « paresse naturelle » des habitants d'une partie du globe !

Une main d'oeuvre inférieure

Le capitalisme a ainsi créé d'immenses réservoirs de population sans la moindre ressource dans les pays appelés cyniquement « sous-développés ». Or, dans les métropoles occidentales, le patronat avait justement besoin d'une main-d'oeuvre en état d'infériorité pendant la période d'expansion. Il a donc fait venir massivement des immigrés pour trois raisons :

- Avec le développement des grandes entreprises à production massive nécessitant la création d'une multitude d'emplois d'OS à la chaîne, il fallait aux patrons des travailleurs ayant un profil précis : sans qualification, acceptant n'importe quelles conditions de travail, mobiles et disponibles en fonction des évolutions de la production. Les immigrés déracinés, à qui on a fait miroiter les grandeurs de l'Occident riche, correspondaient à ce besoin.

- On pouvait les payer moins que les nationaux ; ils arrivaient non organisés, sans tradition de lutte collective et acceptaient des salaires plus bas, des logements insalubres, des conditions de travail dangereuses.

- Ils venaient provisoirement, dans l'idée de s'enrichir puis de repartir.

Telle est la réalité de l'immigration des années soixante : une vaste hypocrisie qui a servi à masquer une réalité de misère et de surexploitation, une population toute entière



privée de droits et de dignité, toute entière au service des profits du patronat. Le miroir de la « société de consommation » d'alors avait son revers sinistre à travers l'exploitation des travailleurs immigrés.

Mais les immigrés sont restés...

La machine s'est pourtant grippée quelque part : les immigrés se sont installés en France ; ils y ont fait venir leur famille, ont commencé à s'organiser dans les syndicats, à lutter contre leur condition d'OS, à exiger un salaire minimum, une formation, le droit à un logement décent.

Ils ont fait des enfants, qui sont maintenant près d'un million nés en France, pour qui la condition « d'immigré » s'estompe, qui revendiquent une insertion dans une société qui les rejette.

Une urgence: rétablir la vérité

L'immigration n'est pas responsable du chômage

Avec le chômage actuel, n'y a-t-il pas un problème ? Contrairement à une idée très répandue, l'évolution du chômage est indépendante de l'immigration :

— En France, depuis 1974, l'immigration a été stoppée. Pourtant, entre-temps le chômage a été multiplié par 5,3.

— En Europe, le chômage a progressé de 30% en 1981 alors que tous les pays de la CEE ont une politique très stricte de fermeture des frontières.

Mais, de plus, renvoyer les immigrés chez eux serait inefficace :

— Moins de trois travailleurs immigrés sur dix pourraient être remplacés par des Français : ils n'occupent pas les mêmes emplois, et pas dans les mêmes régions.

— Les travailleurs immigrés sont aussi des consommateurs. Leur départ désorganiserait des branches entières et supprimerait de nombreux débouchés. Ce serait donc une catastrophe, contrairement à ce que disent les agitateurs racistes.

mais victime

— Les immigrés sont au contraire les premiers licenciés (sidérurgie, Talbot) ; le patronat espère ainsi que sa politique sera admise par les autres travailleurs puisqu'il s'agit d'« étrangers » ; en réalité le licenciement des autres travailleurs est la suite logique

— En revendiquant les mêmes droits que les autres travailleurs, les immigrés ont mené un combat pour toute la classe ouvrière face au patronat ; mais par là même ils sont devenus « dangereux » puisque capables de s'organiser et de lutter, et « moins intéressants pour le profit » puisque capables de revendiquer formation, qualification, salaire et logement.

Les immigrés ne sont pas responsables du déficit de la Sécu

— Au contraire ! ils ont moins recours aux soins que les Français ; ils sont moins hospitalisés bien que victimes de 20% des accidents du travail. Leur risque d'accident est deux fois et demie plus grand que celui des Français du fait des emplois qu'ils occupent, à la chaîne ou dans le bâtiment.

— Ils payent les mêmes cotisations mais le remboursement moyen des frais médicaux est inférieur.

— Ils touchent les allocations familiales en fonction des taux des pays d'origine (évidemment inférieurs à ceux de la France) quand leurs enfants ne vivent pas ici.

— Leur droit à la retraite n'est que partiellement utilisé : souvent ils rentrent chez eux à ce moment-là ou ne parviennent pas à rassembler tous les papiers nécessaires à cause de la multitude des employeurs, ou ils meurent avant l'âge de la retraite usés par des travaux pénibles.

Les immigrés ne sont pas responsables de l'insécurité

La délinquance est le produit de la situation sociale, pas de la nationalité ! Il n'y a pas plus de criminels parmi les immigrés que dans l'ensemble de la population ! De surcroît le grand banditisme n'est généralement pas de leur fait.

mais les victimes!

Par contre, ils sont victimes d'agressions spécifiques qui ont comme motivation le racisme. Crimes et ratonnades



se multiplient provoqués par une campagne anti-immigrée très violente. Toutes les mesures discriminatoires tels que les contrôles d'identité systématiques, « au faciès », entretiennent l'idée « qu'ils sont coupables » aux yeux du reste de la population.

Enfin, en cas de délinquance même légère, leur peine (1 an de prison) est accompagnée de l'expulsion, immédiatement exécutoire, sans garantie d'assistance juridique, avec emprisonnement dans un centre administratif de rétention dans l'attente de l'expulsion.

On a déposé la valise du retour

Avec les licenciements massifs des OS immigrés de l'automobile, le fameux « droit au retour » est revenu sur la scène centrale. Il nous a rappelé de bien mauvais souvenirs : ceux de la sinistre escroquerie du « million » de Stoléro. Celui-ci prétendait acheter le départ des immigrés, et ainsi solder lamentablement des années d'exploitation et d'enrichissement sur le dos des immigrés.

Avec l'aide des médias toujours bien intentionnés, le « droit au retour » est apparu comme une revendication des immigrés eux-mêmes. Ensuite un gouvernement de gauche l'a repris à son compte, au conseil des ministres du 4 avril 1984. Ainsi dans un climat de montée du racisme et d'amalgame entre immigration et chômage, ce problème prit, cette fois, une ampleur considérable.

Pourtant la plupart des immigrés interrogés à ce sujet demanderaient plutôt le droit de rester, c'est-à-dire le droit de trouver une place dans cette société qu'ils ont contribué, depuis des années, à construire dans les aspects les plus durs du fameux développement industriel.

Trouver une place, c'est être reconnu, mais pas comme du bétail utilisable dans une conjoncture économique favorable et expulvable le reste du temps.

C'est notamment trouver les voies d'une véritable insertion : développement d'une formation professionnelle réelle contre les emplois systématiquement sous-qualifiés qui leur sont proposés, d'une formation générale (alphabétisation au minimum), et donc d'une réinsertion possible.

Les immigrés savent bien qu'ils ont le droit de retourner chez eux ! Le Pen ne cesse de le leur répéter ! Ce qu'ils attendaient d'un gouvernement de gauche au contraire, c'est une affirmation claire et sans concessions que leur place dans la société française était pleine et entière, que leur accession au rang de citoyens, après avoir vidé les poubelles pendant des années et construit autoroutes, logements et automobiles, se ferait enfin. Bref, la rupture avec des années de situation d'infériorité et de surexploitation.

En France, le départ massif des immigrés ne réglerait nullement les problèmes de chômage, au contraire. L'emploi en France ne se mesure pas en chiffres interchangeables : j'enlève trois immigrés, je mets trois chômeurs français à la place. D'une part, bon nombre d'immigrés sont eux-mêmes au chômage ou occupent des emplois intérimaires et précaires. D'autre part, 90% des emplois attribués à des immigrés ne seraient pas repris par des Français : pour des

raisons géographiques, et pour la nature des emplois (trop durs, trop dangereux, trop mal payés). Enfin, des branches entières se trouveraient brutalement désorganisées.

Quant au pays d'origine, il se trouve dans tous les cas incapable d'apporter la moindre solution de « réinsertion » à ces travailleurs (dont beaucoup aujourd'hui sont nés en France, rappelons-le). L'emploi manque encore davantage dans ces pays où la crise économique est plus grave et plus profonde. Ils ne pourraient qu'aller grossir les rangs de la misère et de la famine.

En réalité, cette fameuse incitation au retour verse de l'eau dans le moulin du racisme sous sa version : immigration = chômage. Argument précieux pour diviser les travailleurs face aux énormes restructurations en cours ou en préparation dans l'automobile, l'un des secteurs à plus forte concentration immigrée.

Et si certains immigrés se laissent tenter par un mythique retour au pays, c'est d'abord et avant tout face à cette peur montante d'un rejet de la population française dans leur direction.

Mais ce phénomène ne touche pas la jeunesse issue de l'immigration. Ils sont d'ici même si quelque part au fond de leur tête ou de leur cœur ils sont un peu d'ailleurs.

Combien d'exemples de jeunes « délinquants » ayant subi la double punition du système judiciaire (punition comme fautif, punition-expulsion comme fils d'immigré) n'ont pu se résigner à rester au pays des parents et ont suivi mille et un détours pour revenir.

Les filles, qui ont subi le plus fortement le choc de deux cultures (hier espagnoles ou italiennes, aujourd'hui maghrébines ou turques), explosent parfois et fuient du milieu familial.

Garçons ou filles, ils n'ont aucune envie de faire une valise avec un visa sans retour.

C'est à cette exigence posée depuis des années par tous les immigrés qu'il faut d'abord et avant tout répondre : prendre des mesures de véritable insertion, d'une part, prendre des mesures de lutte contre le chômage comme la réduction massive du temps de travail, d'autre part.

TAUX DE CHOMAGE PAR NATIONALITE
(en %)

	Ensemble Hommes Femmes		
Français	8,38	6,21	11,40
Etrangers	14,20	12,11	20,20
Italiens	9,13	7,25	16,10
Autres CEC	8,94	6,55	13,86
Espagnols	9,65	8,05	11,99
Portugais	7,75	6,15	10,64
Algériens	21,93	18,60	44,71
Marocains	15,21	12,73	35,53
Tunisiens	18,21	16,25	35,49
Autres étrangers	18,11	14,74	27,55
TOTAL	8,75	6,70	11,74

Ex. : Parmi les Portugais actifs de sexe masculin, 6,15% sont au chômage.

REPARTITION PAR AGE DES ACTIFS
(en %)

AGES	HOMMES		FEMMES	
	Français	Etrangers	Françaises	Etrangères
15 à 19 ans	3,53	2,95	3,61	6,37
20 à 24 ans	10,89	7,88	14,60	17,67
25 à 29 ans	14,32	10,98	15,35	16,35
30 à 35 ans	15,26	16,57	15,02	15,52
35 à 39 ans	12,54	16,66	11,99	12,33
40 à 44 ans	10,44	12,07	9,32	8,05
50 à 54 ans	10,47	9,28	9,27	6,14
55 à 59 ans	8,34	5,88	7,54	4,45
60 à 64 ans	3,40	2,17	3,14	2,05
65 ans et plus	1,08	0,81	1,09	1,14
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Ex. : Sur 100 Françaises actives il y a 15,02 qui sont âgées de 30 à 35 ans.

Les inégalités légales

De nombreux offices HLM municipaux appliquent une politique de quotas vis-à-vis des immigrés, des Antillais, de la « deuxième génération » issue de l'immigration. Municipalités de droite comme de gauche se retranchent derrière un prétendu « seuil de tolérance » (de 10 à 20 % selon les cas) pour refuser les immigrés dans leur commune, seuil au-delà duquel la population « française » rejeterait obligatoirement les immigrés. Beaucoup d'exemples démontrent que ce seuil de tolérance n'est qu'une invention fumeuse pour justifier une discrimination raciste. Et si tensions il y a dans les cités ouvrières, cela est dû à la crise (chômage, sentiment d'insécurité face à l'avenir...) ou aux pratiques policières. Des foyers surchargés en passant par les hôtels meublés et les cités ghettos insalubres, la lutte pour des logements décents pour tous est à l'ordre du jour.

Une loi de 1938 interdit l'accès à l'emploi dans la fonction publique de toute personne qui n'a pas la nationalité française. Bien sûr, cela n'empêche pas, quand cela est jugé nécessaire, d'employer des immigrés dans des emplois sous-qualifiés, par l'intermédiaire de sociétés de sous-traitance (nettoyeurs du métro, etc.).

Les immigrés ont le droit d'élection, mais ne sont pas éligibles. Evidemment, nous sommes pour que tout travailleur, quelle que soit sa nationalité, puisse se présenter aux élections de ce type.

Les résidents non nationaux sont soumis comme tout le monde à l'impôt sur le revenu et à l'impôt local. Ils vivent et travaillent ici et devraient donc avoir le droit d'exprimer leur opinion, y compris au niveau des élections nationales et locales. Les municipales de 1983 n'auraient pas connu un tel déchaînement anti-immigrés si ceux-ci avaient pu sanctionner par leur vote les chantres du racisme.

Pour parquer les immigrés en instance d'expulsion le gouvernement a décidé de faire construire des centres de rétention. Les protestations des socialistes sous Giscard contre le centre d'Arenc sont bien loin...

Le droit à l'éducation est dû à tout enfant qui réside en France. Dans les faits, ce droit connaît de nombreuses restrictions. La maternelle n'étant pas obligatoire, à Paris Chirac a pu se permettre d'en interdire l'accès aux enfants dont les deux parents n'ont pas de titres de séjour en cours de validité jusqu'à la fin de l'année scolaire. Plusieurs municipalités ont déssectorialisé les écoles primaires afin de permettre aux parents de ne pas inscrire leurs enfants dans des établissements à fort taux d'enfants d'immigrés. Autre discrimination hypocrite, les quartiers à forte composante ouvrière et immigrée souffrent d'une pénurie criante en matière d'écoles maternelles, primaires, de crèches. Les quelques expériences réussies d'expériences multiculturelles n'infléchissent pas le bilan négatif de la politique gouvernementale à ce sujet. A cette rentrée encore, il manque des dizaines de classes dans chaque grande ville et de nombreux enfants d'immigrés sont refusés dans les maternelles.

Le gouvernement a adopté en octobre 1984 une série de mesures scandaleuses visant à interdire aux immigrés le droit de vivre en famille. Plus aucune régularisation possible si la famille est déjà en France, des conditions draconiennes (logement, revenus, etc.) pour faire venir la famille du pays d'origine ! Aujourd'hui, des milliers de femmes et d'enfants sont « clandestins » en France, sans aucun espoir de voir leur situation changer. A moins d'obtenir le retrait de cette loi inique.

Une des mesures positives prises par le gouvernement dans la foulée du 10 mai 1981 : il a abrogé une circulaire de 1939 qui soumettait les étrangers voulant créer une association à des conditions draconiennes et à un contrôle permanent, ce qui revenait à les interdire. Aujourd'hui, tout immigré peut créer une association loi 1901. Bien entendu, cela n'implique pas que les moyens de financement et de locaux soient dégagés par l'Etat ou les municipalités...

L'arsenal juridique hérité de Giscard ne suffisait pas au gouvernement. Après la régularisation exceptionnelle des sans papiers en 1982, un durcissement très net a vu le jour. Et plusieurs lois ont été adoptées qui visent à faciliter l'expulsion des immigrés en situation illégale. Un petit délit, le chômage, peuvent conduire un immigré qui n'a pas la carte de résident au jugement expéditif en 48 heures et à l'expulsion sans espoir de retour.

Femmes immigrées, doublement opprimées, doublement révoltées

Les femmes sont majoritaires (51,19 %) dans l'ensemble de la population française, au vu du recensement de 1982. Au sein des communautés immigrées, elles ne représentent que 42,82 %. Pourtant depuis 1975, leur proportion augmente (40,14 % en 1975). Le processus de féminisation du monde du travail, très net depuis 1962, est encore plus accentué pour l'immigration. En treize ans, alors que la montée du chômage frappe durement les secteurs traditionnellement employeurs de main-d'œuvre immigrée (ce qui provoque un recul de 11,46 % pour la population étrangère ayant un emploi), le nombre d'immigrées actives croît de 6,57 %. La progression relativement plus rapide pour les femmes, tant de leur présence que de leur insertion professionnelle tient à deux éléments :

• La fermeture des frontières excluait théoriquement toute nouvelle avancée, et la politique en dent de scie en ce qui concerne le regroupement familial a créé bien des obstacles. Mais un certain nombre de femmes ont quand même pu rejoindre leur compagnon. De plus la régularisation d'immigrés « clan-

destins » a permis la prise en compte d'êtres humains ignorés des statistiques jusqu'alors.

• Le rôle premier attribué aux femmes était celui de gardienne des traditions et de responsable de la transmission de la langue du pays aux enfants. Mais peu à peu, les contacts avec la société française suscitent l'aspiration à une insertion professionnelle. Cette volonté de travailler peut être pour le couple une réponse à la précarité du travail en ces temps de crise et de restructuration, mais aussi la volonté pour la femme de s'aménager la possibilité d'un avenir indépendant de l'homme.

Cette volonté est aujourd'hui entravée par la juridiction qui ne considère la femme qu'en fonction du mari ou du père.

Notons qu'en termes de nationalités, la progression entre 1962 et 1975, dans l'accès au marché du travail est spectaculaire pour les Algériennes (+ 230 %), les Turques (+ 180 %) et les Marocaines (+ 90 %) ; moindre pour les Tunisiennes et les Portugaises (environ + 30 %) et en recul pour les Espagnoles et les Italiennes (entre - 20 à - 25 %).

Vers l'égalité

Du droit de vote...

Quand les Beurs ont baptisé leur initiative « Marche de l'égalité », ils ont exprimé bien davantage que l'exigence de quelques mesures « plus justes ». La question de l'égalité des droits s'inscrit fondamentalement dans une remise en cause d'un système qui légalise le déplacement de main-d'œuvre au gré des intérêts exclusifs du profit.

Dans ce cadre, le droit de vote est le premier des droits, la pierre de touche de tout un édifice qui s'inscrit dans une autre logique. Ce n'est pas par hasard que la gauche y a renoncé (même pour les élections locales) et que la droite et l'extrême droite mènent des campagnes virulentes sur la trahison du concept de nation que représenterait ce droit.

Si les immigrés ont le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections, ils ne sont plus seulement une main-d'œuvre taillable et corvéable, ils ne sont plus seulement des bras et de la sueur ; ils deviennent des citoyens à part entière, sanctionnant les choix politiques, appartenant à l'ensemble de la communauté, participant aux décisions de la société dans laquelle ils vivent et travaillent. C'est la conception que la bourgeoisie a eu de l'immigration qui s'en trouverait ébranlée.

L'égalité des droits doit être le mot d'ordre de l'ensemble de la classe ouvrière : l'absence d'expression politique d'une partie d'entre elle l'affaiblit globalement.

Au-delà du droit de vote, c'est aussi l'égalité devant l'emploi, la formation, le logement, le droit au regroupement familial sans restriction, le droit au séjour et le droit de rester.

De la lutte contre

à la lutte contre la société qui

Un combat fondamental contre le s

Nationaux et citoyens

Les droits civiques sont réservés aux Français, nous dit-on. Mais qu'est-ce qu'un Français ?

— En 1793 était considéré comme Français « *tout étranger âgé de 21 ans qui, domicilié en France depuis une année, y vivait de son travail* » (ce qui d'ailleurs s'opposait aux émigrés, aristocrates en fuite ayant choisi les intérêts de l'étranger).

— En 1799 était considéré comme Français tout étranger qui déclarait l'intention de se fixer en France après y avoir résidé 10 ans.

Comme on le voit, cette notion a évolué en fonction du contexte socio-économique et politique. Les « principes » du droit sont élastiques.

La Commune de Paris avait imposé le concept de citoyen comme seul critère : ceux qui votaient

avaient le droit à l'expression démocratique des choix concernant le peuple tout entier, étaient ceux qui habitaient et travaillaient dans les pays concernés ; leur nationalité n'intervenait pas.

La démocratie est en principe l'exercice de la souveraineté par l'ensemble des citoyens.

Les immigrés sont des citoyens

Les immigrés (85% d'entre eux sont en France depuis au moins 10 ans) participent à tous les aspects de la vie civile : travail, paiement des impôts locaux et nationaux, paiement des loyers, etc.

Il est donc particulièrement injustifiable qu'ils

des droits

...A la libre circulation des travailleurs

L'égalité des droits permettrait de franchir un pas important dans la lutte contre le racisme et dans la logique de l'immigration telle qu'elle est conçue par le système capitaliste. Mais au-delà, tant qu'il y aura un statut de l'immigré, un contrôle de l'immigration aussi « démocratique » soit-il, l'immigration restera fondamentalement le regroupement d'une population à part, qualifiée d'étrangère ou de différente puisque soumise à des décisions d'entrée et de sortie liées aux besoins économiques du moment.

Cette différenciation est la base de toutes les manœuvres du patronat contre la classe ouvrière, car elle institue fondamentalement la concurrence entre les travailleurs et détruit leur solidarité de classe.

La défense de la libre circulation des travailleurs, de la suppression de tout statut spécifique, de tout contrôle des flux de main-d'œuvre, est la condition d'un combat cohérent à terme de l'ensemble des travailleurs et de la jeunesse contre ce système d'oppression et d'exploitation.

**L'injustice
engendre cette injustice.
Système capitaliste et impérialiste.**

n'aient pas le droit de sanctionner politiquement le pouvoir qui opère les grands choix qui les concernent comme tout citoyen.

Tout comme ils devraient pouvoir exercer eux-mêmes ces responsabilités à tous les niveaux (entreprise, commune, nation).

Toutes les couches sociales d'une population doivent pouvoir exercer les mêmes droits : n'oublions pas qu'avant 1945, les femmes n'avaient pas ce droit et que les jeunes de 18 ans ne l'ont acquis qu'en 1974.

Les conséquences

L'utilisation démagogique de l'immigration par les politiciens s'en trouverait affaiblie à partir du moment où les immigrés deviennent eux-mêmes électeurs et donc capables de sanctionner.

Les exigences des immigrés sur le logement, le travail, les garanties s'en trouveraient renforcées par la possibilité d'une expression politique directe qui globalement renforcerait celle de l'ensemble de la classe ouvrière. Enfin, serait reconnue, au moins légalement, une véritable renonciation à toute forme d'inégalité de droits.

« Ce sont des assistés qui font la grande masse des immigrés. Il n'y a qu'à les voir pendant des heures oisifs dans les rues du vingtième arrondissement. » **Le Pen** (« Libération » du 10 janvier 1984).

« Nous sommes convaincus que l'augmentation des immigrés est responsable de l'augmentation du chômage. » **Stirbois** (« l'Alsace » du 26 janvier 1984).

« Ce sont surtout les Noirs et les Arabes qui achètent des armes [...] pour tuer ! » **Le Pen** (« le Midi libre » du 5 juin 1983).

« Les immigrés qui seront bientôt électeurs [constitueront] demain les premiers bataillons de la révolution marxiste et peut-être la cinquième colonne de l'islam. » **Le Pen**, meeting d'Angers (« Ouest-France » du 9 février 1984).

« La France n'est pas un hôtel de passes. » **Le Pen** à Compiègne (« le Monde » du 4 mars 1984).

« L'internationale de l'assassinat était composée essentiellement de juifs. » **Romain Marie** (« le Monde » du 19 octobre 1983).

« Les Français sont prêts à s'armer contre les étrangers. » **Le Pen** (journal turc, novembre 1984).

« Ces gens-là [si nous arrivons au pouvoir] seront invités à aller voir ailleurs si nous y sommes. » **Le Pen**, Lyon (« le Monde » du 6 janvier 1985).

« Je ne peux pas dire que les Bantous ont les mêmes habitudes ethnologiques que les Californiens, il est évident qu'il existe des hiérarchies, des préférences, des affinités qui vont de soi. » **Figueras** (« le Monde » du 29 mai 1984).

« La France ne peut être un territoire quelconque habité par n'importe qui [...] or, si l'on intègre ainsi, machinalement, mécaniquement, administrativement, une forte dose de substances étrangères à la substance foncièrement, naturellement, historiquement française, on va dénaturer cette substance. » **André Figueras** (« RLP-Hebdo » n° 117).

« Nous devons agir [...] en occupant notre espace vital puisque la nature a horreur du vide et que si nous ne l'occupons pas, d'autres l'occuperont à notre place. » **Le Pen**, Strasbourg (« le Monde » du 27 mai 1984).

« Le centre ville ne peut supporter le trop grand nombre de Nord-Africains [...] Le seuil [est] très largement dépassé. » **Jean Roussel**, candidat du FN aux cantonales de Marseille, le 22 mars 1985.

« Il faut inverser le courant de l'immigration étrangère, responsable de la délinquance, de l'insécurité et du chômage [...]. Nous combattons le droit de vote des immigrés de toutes nos forces [...]. Nous préférons les victimes aux assassins. » **Le Pen**, Lyon (« Libération » du 16 janvier 1984).

« Il paraît qu'Hervé Bourges, le P-DG de TF1, a eu la nationalité algérienne, il s'appelait Mohamed Bourges. » **Le Pen**, Lyon (« Libération » du 16 janvier 1984).

« Ah, je n'aime ni Mendès France, ni Chagall. Mais jamais je n'ai contrevenu à la loi, incité à la haine raciale. Je me contente de dire : les Français d'abord. » **Le Pen** (« le Matin »).

« Immigrés d'au-delà de la Méditerranée, retournez à vos gourbis. » **Stirbois**, Dreux, octobre 1983.

« Les juifs sont sur-protégés. Pourquoi une ligue contre l'antisémitisme et le racisme (LICRA) quand les juifs sont une race. Une ligue contre le racisme suffirait. Et puis si le racisme s'est développé, il doit y avoir de bonnes raisons, on ne naît pas raciste. » **Le Pen**, Antenne 2, le 13 février 1984.

RATONNADE MEURTRIERE A AIX

Salim Grine, un Algérien de 18 ans, a été abattu par l'un des jeunes Marseillais venus en « opération punitive » dans la cité « les Minguettes ».

2 jeunes Marseillais venus en « opération punitive » dans la cité « les Minguettes ».

Controverse après la mort d'Abdelhamid aux Minguettes

de notre correspondant

Benatir est mort lundi soir à Edouard-Herriot de la même manière qu'il habitait les Minguettes.

parking, tout prêt d'un jeune Turc pris pour cible par un tireur posté dans l'appartement de Jean-Pascal Lelouar sans que l'on sache très bien si c'était ce dernier ou son frère qui tenait l'arme.

Selon les jeunes de l'immeuble ainsi visé — et manqué — raconter les faits à la police. « Il n'y avait pas eu de dépôt ».

lix-huit ans. AC du Bouffant, a été tué sur portait. acte brutal ».

même « trop gentil ». Sa sœur témoigne : « Il ne pensait qu'à rendre service, il adorait les enfants. Il s'en occupait tous les mercredis et pendant les week-ends au centre social, avec Mohammed. Les parents lui disaient sans cesse de rester devant la porte, de ne pas chercher des histoires... C'est là qu'il est mort. Devant la

raciste, purement aveugle. Trois Marseillais auraient eu un accrochage non loin de la cité des Marsouins, dans l'après-midi, et seraient revenus avec leurs copains pour se venger. Les policiers tiennent une piste en ce sens et ont interrogé plusieurs suspects dans la journée de jeudi à l'hôtel de police de Marseille.

Ils avaient massacré un Algérien sur la plage de Nice

Tabassage raciste devant une brasserie parisienne

La scène se passe dans une brasserie parisienne, « l'île-Saint-Louis », 1 rue de la République. Deux versions pour un meurtre.

casser. Demain matin, tu seras en circulation ». Le brigadier avait appelé du renfort et j'ai été conduit à l'hôpital.

Deux hommes comparaissent devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes pour avoir tué un Algérien le 21 novembre 1981. Un crime sans mobile. Juste le dévouement de deux paumés à la dérive.

DÉSARMÉS

De Montrouge au périph' une goutte d'eau contre le racisme

Samedi, une marche silencieuse a réuni cinq personnes pour réclamer toute la lumière sur la mort de Zaouai.

Frank, la vingtaine, s'énerve, crie, vocifère, un peu perdu, et tout à fait agacé. La honte ! On lui enlève la banderole des mains ! « Et pourtant, vous le savez bien que c'est vrai, il a été... »

visages ont bravé ce temps d'attente pour témoigner. « Pour Zaouai » proclame en écho l'unique banderole tolérée. Derrière la famille...

« C'EST DU FASCISME ET C'EST SUPER »

Un jeune Arabe poignardé à Lyon par un des « videurs » d'une boîte de nuit

De notre correspondant régional

Lyon. — Il y avait un témoin. Une jeune étudiante en droit qui a tout vu ou presque : ses déclarations vont sans doute peser très lourd. Cette jeune fille a vu mourir un homme dans ses bras : Noredine Mechta, vingt-trois ans, a été poignardé dans le dos. Un meurtre commis dans la

Noredine, s'approche, demande des explications. La suite : un jeune homme, l'horreur. Le ton est monté très vite. « Fils de pute, sale Arabe ». Le jeune homme, de plus en plus menacé par trois « videurs », prend la fuite. Certains témoignent qu'il avait un marteau à la main et qu'il « faisait des mouvements » pour éviter le contact. De ses poursuivants sont — et c'est

EUROVISION

SCENES DE CHASSE AU « BEUR » DANS LES HLM DE LA CALIFORNIE

Appelée pour tapage nocturne, la brigade canine a abattu Zinne Zeghiche, dans la banlieue de Nancy. Motif : légitime défense puisqu'il était armé d'un couteau. Mais même les témoignages les moins favorables contredisent cette version.

La gauche: des promesses à la réalité

Avant 1981, la gauche avait bonne conscience. Même si elle ne pesait pas de tout son poids dans l'action quotidienne de défense des travailleurs immigrés, elle se prononçait, PCF comme PS, contre les expulsions, contre les centres d'internement « administratifs » clandestins comme celui d'Arenc à Marseille, pour la régularisation des sans-papiers.

En un mot la gauche s'affirmait antiraciste face aux gouvernements de Pompidou et de Giscard.

Les immigrés espéraient donc beaucoup d'une arrivée de la gauche en 1981, et Mitterrand dans ses propositions comme candidat avait repris le droit d'organisation, l'arrêt des expulsions et même le droit de vote aux élections municipales.

En 1981, Gaston Defferre, alors ministre de l'Intérieur déclarait en parlant des jeunes de la deuxième génération : « La France est leur pays. » Cheysson, ministre des Affaires étrangères, parlait à l'UNESCO de la « reconnaissance » que la France devait manifester à l'égard des immigrés. Le même

Defferre se prononçait pour la suspension de toutes les expulsions « sauf nécessité impérieuse ».

Les premières mesures

En trois mois le gouvernement de gauche prenait plusieurs mesures correspondant à ces déclarations :

5 août : annulation des lois de « renforcement des moyens policiers contre les étrangers (loi Barre-Bonnet) et de la circulaire Stoléro de 1980 sur la carte de séjour et de travail (expulsion des chômeurs depuis plus de 6 mois) ;

8 août : début de régularisation des sans-papiers ;

9 octobre : loi reconnaissant la liberté d'association (abrogation de la loi de 1939) ;

17 octobre : aggravation des peines contre les employeurs clandestins ;

29 octobre : loi rétablissant les regroupements familiaux ; garanties judiciaires contre les expulsions arbitraires ; abrogation de la nécessité d'autorisation pour le mariage ;

25 novembre : suppression de l'aide au retour (circulaire Stoléro de 1977 dénoncée à l'époque par tous les syndicats).

Virage toute

Tout cela n'allait pas durer très longtemps, et comme sur beaucoup d'autres questions, la gauche allait reprendre une politique de ségrégation, de limitation des droits des immigrés.

En janvier 1982, le gouvernement déclare terminée la phase de régularisation des sans-papiers, moins de six mois après le début de l'opération. Des dizaines de milliers de travailleurs restent sur le carreau, et le ministre Autain promet désormais le renforcement des contrôles, et l'expulsion automatique des « clandestins ». Les renforcements des contrôles, les rafles suivies automatiquement d'expulsion (comme à Paris en 1984 à l'îlot Chalon) iront sans cesse en grossissant, ainsi que la remise en marche des centres de détention administrative.

Pendant ce temps, le droit de vote passe aux oubliettes... Mitterrand déclare : « Les Français ne sont pas prêts. » (Qu'aurait donné un sondage en 1981 sur la peine de mort ? Qu'aurait donné un sondage en 1945 sur le droit de vote pour les femmes ?)

En 1984, c'est la grève à l'usine automobile Talbot à Poissy, où les OS, en majorité des immigrés, défendent leurs emplois. Les vieux démons racistes remontent à la surface. Pierre Mauroy déclare : « Les travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec la réalité sociale française. » Defferre renchérit : « Il s'agit d'intégristes, de chiites. »

Dernier volet, le regroupement familial. En 1983, le gouvernement se prononçait pour le maintien de ce droit. Un an plus tard, le gouvernement prend des mesures qui visent à bloquer tout simplement la possibilité du regroupement familial.

En deux ans, la gauche aura réussi à remettre en application la quasi-totalité de l'arsenal juridique de répression qu'elle avait elle-même combattu lorsqu'elle était dans l'opposition.



De la promesse du droit de vote à la répression.

La seule mesure positive de ces deux dernières années aura été l'adoption en juillet 1984 d'une loi créant une nouvelle carte de résident valable dix ans, supprimant l'obligation du double titre (séjour-travail) pour une partie des immigrés.

Cela dit, les immigrés titulaires des cartes de travail et de séjour d'un an n'y ont pas droit. Les autres n'y auront accès qu'à expiration de leur titre actuel. Cette carte est informatisée, ce contre quoi s'était élevé le « collectif carte unique » à l'époque.

Aussi cette mesure maintient une immigration à deux vitesses et ne donnerait pas d'accès à un titre unique pour de nouveaux arrivants en cas de réouverture des frontières. Par ailleurs elle ne s'applique pas aux Algériens, toujours soumis à la carte de trois ans et aux accords politiques particuliers entre la France et leur pays d'origine.

La gauche: un antiracisme de façade ?

Alors la gauche, raciste comme les autres ? Ne recourant au discours antiraciste que quand « ça fait bien » et que ça ne coûte rien, surtout pas de s'affronter aux relents racistes qui existent dans le pays ?

Pas si simple, mais les racines des positions socialistes ne plongent pas dans le meilleur terreau.

Ils ont un lourd boulet derrière eux. Un de leurs maîtres à penser de la fin du XIX^e, Jules Guesde (des centaines de rues et de places portent son nom), n'est pas le plus glorieux sur cette question. Parlant des ouvriers chinois venus aux USA à la fin du siècle dernier il disait (accrochez-vous !) : « C'est à coups de couteaux que les ouvriers californiens ont accueilli [ces] machines humaines. C'est au cri de "A bas les hommes jaunes. Dehors les Chinois", qu'est allé aux urnes le Parti socialiste américain. C'est une loi d'expulsion contre les hordes asiatiques qu'il a arrachée. ET NOUS ESTIMONS QU'IL A BIEN FAIT. » Le même dénonçait « l'invasion des Sarrazins » en parlant de l'arrivée des immigrants italiens en France.

Cette tradition misérable a une racine. Les socialistes, au-delà d'un discours général sur les droits de l'homme, ont toujours justifié l'exploitation colonialiste que faisait subir les pays occidentaux aux peuples du tiers monde. Autant ils ont toujours trouvé normal que les richesses de ces pays soient pillées par l'Europe, autant ils ont toujours considéré que recevoir des travailleurs immigrés était en quelque sorte « faire œuvre de charité » ou ne se justifiait qu'en cas de carence en main-d'œuvre.

Ils se sont toujours prononcés contre la libre circulation des travailleurs à travers les frontières. Dès lors, tout l'humanisme du monde n'y change rien : ils sont amenés automatiquement, en préservant le cadre fixé mondialement par les industriels et les banquiers, à restreindre l'immigration et les droits des immigrés qui vivent en France. C'est pourquoi la seule chose qui reste dans cette conscience humaniste c'est le droit des Français d'origine étrangère de s'insérer en France, de devenir Français.



Du côté du PCF

Et le PCF ? On en a entendu des choses sur lui, à la télévision. Il a réussi à se faire en quelques années une image de parti raciste à partir surtout du « bulldozer de Vitry » : il y a quelques années, le maire communiste de Vitry, s'était opposé pratiquement à la construction d'un foyer pour travailleurs maliens dans sa commune. De même, il y a un an, la mairie communiste de Montreuil, près de Paris, s'est opposée à la construction d'un foyer pour travailleurs immigrés.

L'argument est toujours le même : le PCF dit que les mairies de droite se « débarrassent des travailleurs immigrés » en obligeant les seules mairies de gauche à les loger.

C'est vrai sans contestation possible, et c'est vrai aussi que beaucoup de mairies communistes ont fait des efforts pour les immigrés. Mais comment se dire « le parti de la classe ouvrière » en recourant ensuite à de telles méthodes, dont le caractère spectaculaire a bien un but dans une période de montée du racisme : au lieu de tisser une unité de combat entre Français et immigrés, montrer que le PCF n'est pas en reste par rapport à la droite, qui dit aux travailleurs français entassés dans des cités ouvrières de reporter leur colère sur les immigrés « responsables » des conditions de vie dans les banlieues. De même dans la banlieue parisienne, les JC ont mené plusieurs campagnes contre la drogue visant explicitement des jeunes Maghrébins.

Le PCF s'est aussi publiquement prononcé pour l'arrêt de l'immigration, rompant avec la vieille tradition communiste d'avant-guerre : « libre circulation des travailleurs immigrés, aucune restriction, aucune expulsion, droits politiques égaux ». Tout ça c'est oublié, et cela l'était déjà en 1945 quand un ministre communiste avalisait le bombardement de la ville de Sétif en Algérie, quand le peuple de ce pays exigeait lui aussi sa « Libération ». Enfin, le PC a été le dernier parti de gauche à se prononcer en faveur du droit de vote pour les immigrés (déclaration de G. Marchais en... avril 1985).

Là aussi, comme au PS, au-delà du dévouement sincère de nombre de militants, il y a une orientation politique qui, en refusant de remettre en cause le nationalisme, amène à des positions contraires aux intérêts des immigrés.



Les projets de la droite: répression et réaction

La droite base son raisonnement sur une conception clairement raciste : l'immigration continue d'envahir notre territoire par cohortes ; elle est inassimilable car essentiellement extra-européenne ; elle est un obstacle au développement économique car elle bloque le progrès technologique et maintient des branches entières dans l'archaïsme.

La droite défend fondamentalement l'idée d'une culture et d'une structure sociale dominante à laquelle les populations émigrées doivent adhérer sous peine de rejet naturel. Elle combat toute conception de société multiculturelle, de fusion des peuples comme enrichissement d'une société.

Mais surtout, ce faisant, elle accrédite l'idée d'une population étrangère accidentellement présente sur *notre* territoire et fauteuse de trouble, de violences, de racisme...

Sur ce fond idéologique que le Front national s'est contenté de traduire en mots d'ordre populaires et simplistes, les solutions préconisées par la droite tournent autour des mesures suivantes :

— « Rendre l'immigration moins avantageuse » : c'est-à-dire accentuer les possibilités répressives et l'inégalité des droits : depuis l'expulsion immédiate étendue à toute irrégularité (y compris le non-paiement du loyer par exemple) jusqu'à la restriction maximum des prestations sociales ne relevant pas du travail (les allocations familiales par exemple).

— Augmenter le volet « répression préventive », c'est-à-dire

le contrôle d'identité au faciès (l'immigré est un suspect en puissance).

— Remettre en cause la carte de dix ans pour tous ceux qui ne l'auront pas encore acquise et instituer un système de cartes liées au contrat de travail et venant à expiration en même temps que celui-ci.

— Restreindre l'accès à la nationalité française (y compris pour la deuxième génération) et l'accès au statut de réfugié politique.

— Revenir à la loi de 1939 sur le droit d'association, qui aboutissait de fait à l'interdiction des organisations autonomes de l'immigration (toute organisation ayant une majorité d'étrangers dans sa direction).

Bel arsenal de lois anti-immigrés en prévision ! Avec une telle politique la droite vise d'abord à augmenter tous les mécanismes de division, d'apartheid, de rejet des immigrés comme population suspecte et indésirable, sous-développée et détentrice d'une menace face à la civilisation prétendument moderne.

Dans le droit fil de la xénophobie institutionnalisée mais aussi dans la lignée de la politique de Thatcher par exemple qui conduit aujourd'hui aux ghettos de misère et à la répression féroce.

Belle démonstration enfin du cynisme du capitalisme qui s'est servi et enrichi de la surexploitation de l'immigration et veut aujourd'hui lui faire jouer le rôle du bouc émissaire responsable de la crise économique pour détourner les travailleurs de leurs véritables ennemis.



Les syndicats face à l'immigration

Le Peuple — n° 1099 du 15/01/82 — donne les grands axes des positions de principe de la CGT. Au coup par coup celles-ci sont précisées ou modulées dans *la Tribune*, mensuel pour les travailleurs immigrés. Prochainement aura lieu le 42^e Congrès de cette confédération syndicale, la première du pays.

Pour la CFDT, les positions ont été définies dans un mémoire remis à François Autain lorsqu'il était secrétaire d'Etat à l'Immigration du gouvernement Mauroy. Plus récemment a eu lieu le 40^e Congrès de cette confédération à Bordeaux du 11 au 15 juin 1985, c'est-à-dire après les élections municipales de 1983, les conflits de l'automobile, les deux marches pour l'égalité et l'apparition de SOS, les mesures gouvernementales de répression des clandestins et l'arrêt du regroupement familial.

La motion adoptée à cette occasion exprime l'espérance d'une cohabitation dans le respect « des droits et des devoirs » mais reste floue sur les actions envisagées sur l'école, le logement, la culture, ou encore pour assurer aux travailleurs immigrés des droits et des garanties égaux à ceux des autres travailleurs dans les entreprises et la fonction publique (le droit à l'emploi dans la fonction publique et les secteurs dépendants de la Défense nationale est une revendication d'importance). Cette motion réaffirme néanmoins la position de 1973 pour « l'obtention des droits politiques aux immigrés qui en feraient la demande ». La CFDT explique qu'elle « estime normal qu'ils puissent bénéficier du droit de vote au plan local » et « s'engage à mener une campagne d'explications sur ce thème ».

Il faut remarquer que ceci est peut-être le seul point qui différencie ces deux confédérations ouvrières au-delà du verbiage. Du moins pour l'instant, car le Parti communiste français ayant depuis peu découvert la justesse de cette revendication — le droit de vote pour les immigrés —, les militants de ce parti politique étant nombreux dans toutes les instances de la CGT, peut-être le débat avancera-t-il sur cette question d'ici le prochain congrès.

Une autre différence est que la CGT n'a pas signé la convention instituant « le retour », le 14 mai 1984, indiquant que le texte était mauvais et dangereux. Mais aucun comité d'entreprise auquel a été soumis un projet de convention ONI n'est, semble-t-il, allé plus loin qu'une protestation de principe.

On ne peut pas dire que les organisations syndicales soient à la pointe de la lutte pour l'obtention des droits nouveaux pour ces travailleurs qui, lors des consultations professionnelles ou lors des luttes se tournent vers les syndicats.

Et pourtant, dans nombre de grosses entreprises, ils composent l'essentiel des effectifs syndicaux... fortement touchés par les restructurations industrielles.

Jusqu'à la fin des années soixante, la syndicalisation parmi l'immigration était quasi inexistante. Ce furent les luttes de Pennaroya en 1972, celles des foyers Sonacotra, les luttes des OS de l'automobile de 1973 à 1980 qui changèrent cette situation.

Depuis le 10 mai 1981, les travailleurs immigrés ont été bien souvent à la pointe des luttes de la classe ouvrière contre les mesures d'austérité décidées par le gouvernement de gauche comprenant le PC et le PS. C'est dans les branches industrielles où se combinent travail à la chaîne et concentration de plusieurs milliers d'ouvriers que la résistance ouvrière a pu s'exprimer plus fortement que dans d'autres secteurs. C'est là aussi que les conditions de travail sont les plus dures et les plus mutilantes, mais égale-



ment là où le nombre de travailleurs donne des possibilités de s'organiser.

Ce secteur a connu quatre vagues de luttes importantes : **Septembre/octobre 1981** : aux usines Renault de Sandouville et Billancourt ainsi qu'à Peugeot-Montbéliard.

Décembre/janvier 1982 : aux usines Citroën et Talbot de la région parisienne ainsi qu'à Renault-Flins.

Janvier/février 1983 : aux usines Renault de Billancourt et Flins, chez Chausson à Gennevilliers, aux usines Citroën de Levallois, Nanterre et Aulnay.

Décembre 1983/janvier 1984 : à l'usine Talbot de Poissy.

Dans ce secteur d'activité, le patronat avait recruté des travailleurs de multiples nationalités, encadrés, dans le groupe PSA, par une maîtrise brutale et souvent raciste. Insensibles aux discours chauvins sur la solidarité nationale et moins encadrés par les appareils syndicaux, ces travailleurs se sont sentis moins paralysés face à un gouvernement de gauche.

Les mouvements grévistes ont débouché sur des victoires partielles (salaires, dignité face à la CSL), sur des acquis dans l'organisation de la lutte (commission de grévistes pour les négociations, commission de coordination, délégués de chaîne, comités de grève...) mais aussi sur des échecs lorsque tel fut le choix des directions syndicales.

C'est aussi autour de ces luttes et de leurs enjeux que la gauche réformatrice a été de recul en recul face à la droite et à l'extrême droite. Des déclarations sur « ces grévistes intégristes musulmans », aux mesures du « retour », des brèches ont été ouvertes dans la solidarité de la classe ouvrière. Et elles auront plus qu'une importance minime dans les batailles à venir et sur la façon dont elles se mèneront.

Construire un mouvement antiraciste permanent

La montée du racisme en France, les campagnes de l'extrême-droite et de la droite, la multiplication des attentats et agressions racistes, ont posé pour des milliers de jeunes et de travailleurs la question de l'organisation des antiracistes. C'est ce qui a permis les initiatives de mobilisation massive en décembre 1983, en décembre 1984, en juin 1985 et décembre 1985. Ces immenses démonstrations de force, comme d'ailleurs le succès du badge « Touche pas à mon pote » et la volonté de s'afficher antiraciste et de ne pas subir le discours dominant anti-immigrés sans réagir, ont contribué de manière décisive à opposer une force de riposte à la banalisation du racisme.

Passer de cette expression ponctuelle à une organisation permanente, tel est l'enjeu de la situation. Pouvoir s'appuyer sur une véritable force nationale, unitaire, démontrant sa capacité de réaction à chaque crime et exaction raciste, à chaque discours anti-immigrés, à chaque mesure répressive, tout comme sa capacité d'exigence autour de l'égalité des droits, serait un facteur d'accélération de la lutte contre le racisme.

L'unité locale: une force réelle

Dès l'année 1983, dans une série de villes particulièrement touchées par la montée du racisme, les forces se sont regroupées de manière permanente en « collectifs unitaires » pour opposer une force aux crimes et agressions racistes, mais aussi aux meetings de Le Pen qui s'étaient alors multipliés. Ce type de « front uni » local a bien souvent démontré son efficacité en permettant le rapprochement des différentes associations (MRAP, ASTI, associations immigrées, associations beurs mais aussi organisations syndicales et politiques).



La structuration de l'accueil des deux marches de 1983 et de 1984 a multiplié cette tradition de collectifs d'unité où le plus grand nombre d'antiracistes pouvaient se rassembler et agir ensemble.

Organisation commune de manifestations à l'occasion du passage des marcheurs puis des rouleurs, mobilisation sur la ville, le quartier, l'usine, la cité pour assurer le succès de la montée à Paris à l'issue des marches.

Ces structures unitaires se sont maintenues au-delà de l'événement pour poursuivre un travail opiniâtre et quotidien de défense de l'égalité des droits, de rejet concret du racisme.

Les deux événements importants depuis 1983 devraient permettre aujourd'hui de poser cette question du front uni permanent au niveau national :

— L'organisation massive des Beurs et leur irruption sur la scène politique au travers de multiples associations locales d'une part, d'une exigence nationale portée par les deux marches, celle de l'égalité qui devient le drapeau de l'antiracisme d'autre part.

— Le « renouveau » de l'action et de l'organisation contre le racisme avec la naissance de SOS-racisme et surtout la nouvelle génération qui s'y est engouffrée au travers de la radicalisation de la jeunesse française solidaire des Beurs. Si on y ajoute la forte tradition unitaire locale et le rôle décisif que joue une association comme la FASTI que ses traditions, son intransigeance dans la défense des immigrés, son indépendance totale à l'égard des pouvoirs en place, amène à la fois à occuper le terrain de l'antiracisme et celui de l'organisation des Beurs et des immigrés, les atouts ne manquent pas pour que se réalise enfin une véritable convergence des organisations et associations. Tel est l'enjeu actuel : dépasser les clivages, les réticences diverses, réaliser enfin un Front uni contre le racisme, une alliance permanente, un pacte rassemblant le mouvement autonome des Beurs, l'expression organisée des antiracistes.

Lisez Rouge

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)



DROIT

DE

VOTE

pour les immigrés !